

TRIBUNAL DE COMMERCE DE  
BOBIGNY



LE PRÉSIDENT

**ETAT D'URGENCE SANITAIRE – ACTIVITE du TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY**

Base Loi 2020-290 du 23/3/2020 instituant un Etat d'urgence sanitaire jusqu'au 24/5/2020 et ses ordonnances

**PREVENTION**

- Mandat AD-HOC Conciliations examinée sous 24h par requêtes mail
- Prorogation des conciliations en cours sans tenir compte des ouvertures précédentes

**PROCEDURES COLLECTIVES**

- 12/3/2020 : date pivot de l'état de la trésorerie (état cessation de paiement) pour décider de l'ouverture.
- Déclaration Cessation paiement en Redressement, liquidation, Sauvegarde. Ouverture par le biais du tribunal digital ou mail. Dossiers urgents traités en priorité notamment pour prise en charge des salaires par l'AGS
- Audiences physiques avec possibilité de Vidéo ou audio conférence
- Procédures collectives existantes : Prolongations des délais et périodes légales habituelles pour faciliter la gestion de la procédure et les délais de règlement des sociétés en plan, requêtes diverses
- Audiences juges commissaires urgentes Physiques ou Vidéo/audio conférence

**Traitement Judiciaire Contentieux :**

- Mesures provisoires de prorogation des délais jusqu'au 24 juin 2020 (Report de la période d'urgence sanitaire + 2 mois)
  - Acte, recours, action justice, formalités, inscription, déclaration, notification
  - Sanctions, caducité, forclusions, prescriptions, inopposabilité, irrecevabilité, péremption...
  - Mesures conservatoires, enquêtes, instructions, conciliation, médiation
  - Astreintes, Interdictions, suspensions, autorisations, permis, agréments

**RCS :**

Fonctionnement normal par contact dématérialisés sur [www.infogreffe.fr](http://www.infogreffe.fr) ou [www.greffe-tc-bobigny.fr/](http://www.greffe-tc-bobigny.fr/)

**Contact du Tribunal de Commerce :**

<https://www.tribunaldigital.fr> avec accès individuel par <https://www.monidenum.fr/register>

- Prévention RV avec juges de la prévention : [prevention@greffe-tc-bobigny.fr](mailto:prevention@greffe-tc-bobigny.fr)
- Requêtes Mandat Adhoc/Conciliation/ Demandes diverses : [requetes@greffe-tc-bobigny.fr](mailto:requetes@greffe-tc-bobigny.fr)
- Procédures collectives DCP Sauvegardes sociétés en procédures : [contact@greffe-tc-bobigny.fr](mailto:contact@greffe-tc-bobigny.fr)
- RCS : [rcs@greffe-tc-bobigny.fr](mailto:rcs@greffe-tc-bobigny.fr)

Contact Administrateurs et Mandataires Judiciaires : téléphone 0 800 94 25 64

Attention : Autres interlocuteurs disponibles pour les aides gouvernementales de soutien :  
Loyer, Electricité, gaz, Eau – fond de solidarité - mesures fiscales, Urssaf...